REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE VAUCLUSE Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 100 1013

EXTRAIT DU R DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023_046_2-DE

de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Nombre de membres

Afférents au conseil communautaire: 33 En exercice: 33

Qui ont pris part à la délibération: 21

Contre: 0 Abstention: 0

Pour: 28

Séance ordinaire du 6 avril 2023

L'an deux mil vingt trois et le six avril à dix-huit heures

Date de convocation

Le 31 mars 2023

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'un des lieux habituels de ses séances, sous la présidence de

Date d'affichage Le 31 mars 2023

M. Julien MERLE, Président

PRESENTS: M. PHILIPPE DE BEAUREGARD, MME CHRISTINE WINKELMANN, M. JEAN-MICHEL MARLOT, MME BRIGITTE MACHARD, MME GERALDINE ORTEGA, M. VINCENT FAURE, M. PASCAL CROZET, MME ANNE-JOËLLE ROBERT-VACHEY, MME LYDIE CATALON, M. MARC GABRIEL, MME MARIE-FRANCE ESTIVAL, M. JEAN-PIERRE TRUCHOT, MME ISABELLE DALADIER-MARTIN, MME PATRICIA LISPAL-GONDRAN, MME CHRISTINE LANTHELME, M. ANDRE GUIGUE, MME JACQUELINE JOURDAIN, MME MARIE-JOSE AUNAVE, M. CHRISTOPHE CANO, MME FLORENCE GOURLOT

AYANT DONNE POUVOIR A UN CONSEILLER: MME LILIANE DIAZ A M. PHILIPPE DE BEAUREGARD, M. HERVE AURIACH A M. JEAN-MICHEL MARLOT, MME SYLVETTE GILL A MME CHRISTINE WINKELMANN, M. FABRICE LEAUNE A M. VINCENT FAURE, M. LOUIS DRIEY A MME MARIE-JOSE AUNAVE, M. MICHEL VIDAL A MME GERALDINE ORTEGA, MME FRANÇOISE CARRERE A MME BRIGITTE MACHARD

ABSENTS EXCUSES: MME FRANÇOISE VIRLOUVET, M. ROLAND ROTICCI, M. PATRICK PICHON, M. GEORGES BOUTINOT, MME DOMINIQUE FICTY

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe CANO

Rapporteur: Mme Marie José AUNAVE

Délibération n°2023-046 Vote du budget primitif 2023 de la ZAE Fernand Gonnet à Camaret-sur-

Aygues

Le rapporteur expose :

Conformément aux articles L.2312-1 à L.2312-3 du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire est appelé à approuver le budget primitif annexe de la zone d'activité économique Fernand Gonnet 2023, joint en annexe, tel qu'il a été présenté lors du débat d'orientations budgétaires, équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement, et qui se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 1/04/2023



ID: 084-248400160-20230406-DEL2023_046_2-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES

Chapitre 011	Charges à caractère général	1 122 000 €
Chapitre 66	Charges financières	28 000 €
TOTAL		1 150 000 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES

Chapitre 042	Variation en-cours de production	1 150 000 €
TOTAL		1 150 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES

Chapitre 040	Variation en-cours de production	1 150 000 €
TOTAL		1 150 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES

Chapitre 16	Emprunts	1 150 000 €
TOTAL		1 150 000 €

Le rapporteur entendu,

Délibération n°2023-046

Le conseil délibère,

Vote du budget primitif 2023 de la ZAE Fernand Gonnet à Camaret-sur-Aygues

Approuve le budget primitif annexe de la zone d'activité économique Fernand Gonnet 2023, équilibré en recettes et en dépenses dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement, qui se présente ainsi :

Section de fonctionnement : 1 150 000 €

Section d'investissement :

1 150 000 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus mentionnés.

Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Le: 11/04/2023

Et notification
Du: 11/04/2023

Le Président,

Julien MERLE